

WEST SYSTEM® G/flex® 655 Part B Hardener

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date d'émission: 2019-01-15

Date de révision: 2022-01-03

Version: 655B-2022a

SECTION 1: Identification

1.1. Identification

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : WEST SYSTEM® G/flex® 655 Part B Hardener
Code du produit : 655B, 655-CH, 655-EH, C655B, C655-CH, C655-EH

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Agent de durcissement pour résine époxyde.

1.3. Fournisseur

Fabricant

Gougeon Brothers, Inc
100 Patterson Ave.
Bay City, MI 48706 - U.S.A.
T 888-377-6738 or 989-684-7286
www.prosetepoxy.com

Distributeur

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTREC 1 (800) 424-9300
CHEMTREC International +1 (703) 527-3887 24 hr

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS

Skin Irrit. 2
Eye Dam. 1
Skin Sens. 1

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS

Pictogrammes de danger (GHS) :



Mention d'avertissement (GHS) :

Danger

Mentions de danger (GHS) :

Provoque une irritation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée

Provoque des lésions oculaires graves

Conseils de prudence (GHS) :

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

En cas de contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

WEST SYSTEM® G/flex® 655 Part B Hardener

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

2.3. Autres dangers non classés

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue

Non applicable

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%
2-Propéne nitrile, polymère avec 1,3-butadiène, 1-cyano-1-méthyl-4-oxo-4-[[2-(1-pipérazinyl)éthyl]amino]butyl-terminé	2-Propéne nitrile, polymère avec 1,3-butadiène, 1-cyano-1-méthyl-4-oxo-4-[[2-(1-pipérazinyl)éthyl]amino]butyl-terminé 2-Propene nitrile, polymer with 1,3-butadiene, 1-cyano-1-methyl-4-oxo-4-[[2-(1-piperazinyl)ethyl]amino]butyl terminated	n° CAS: 68683-29-4	30 – 60
Non dangereux	Non dangereux	n° CAS: Pas disponible	10 – 30
Triéthylènetétramine	Triéthylènetétramine 3,6-Diazaoctane-1,8-diamine	n° CAS: 112-24-3	5 – 10
1,3-Benzènediméthanamine	1,3-Benzènediméthanamine m-Xylène .alpha.,.alpha.'-diamine	n° CAS: 1477-55-0	3 – 7
Phénol, 2,4,6-tris[(diméthylamino)méthyl]-, produits de réaction avec la triéthylènetétramine	Phénol, 2,4,6-tris[(diméthylamino)méthyl]-, produits de réaction avec la triéthylènetétramine	n° CAS: 1101788-77-5	1 – 5
Silice amorphe, fumée, sans cristaux	Silice amorphe, fumée, sans cristaux Silice, amorphe, fumée, cristallin-libre	n° CAS: 112945-52-5	1 – 5
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol 2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol / 2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol	n° CAS: 90-72-2	1 – 5
2-Pipérazin-1-yléthylamine	2-Pipérazin-1-yléthylamine 2-Pipérazine-1-yléthylamine / 2-pipérazin-1-yléthylamine	n° CAS: 140-31-8	1 – 5
Tétraéthylènepentamine	Tétraéthylènepentamine 3,6,9-Triazaundécane-1,11-diamine / tétraéthylènepentamine / 3,6,9-triazaundécaméthylènediamine	n° CAS: 112-57-2	0,1 – 1,5

Remarques : L'identité chimique exacte et/ou le pourcentage exact (concentration) de chaque ingrédient peuvent être considérés comme des renseignements commerciaux confidentiels (RCC). Tout ingrédient non divulgué dans cette section peut avoir été jugé non dangereux pour la santé ou l'environnement, ou il peut être présent à un niveau inférieur à son seuil de divulgation. Se reporter à la section 15 pour de plus amples renseignements sur cette demande de RCC.

WEST SYSTEM® G/flex® 655 Part B Hardener

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation	: S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.
Premiers soins après contact avec la peau	: En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact si elles peuvent être facilement enlevées. Consulter immédiatement un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Si le produit a été ingéré, ne PAS provoquer le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation	: Peut irriter les voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des œdèmes, une délipidation, des dessèchements et une gerçure de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés	: Mousse. Dioxyde de carbone. Produit chimique sec.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers spécifiques dus au produit chimique

Danger d'incendie	: Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Amines. Ammoniac. Acide nitrique. Aldéhydes. Nitrosamines. Un risque de combustion spontanée peut se produire dans certaines conditions lorsque ce produit est combiné à la sciure, aux copeaux de bois ou autres matériaux celluloseux. La chaleur est générée en raison de l'air qui oxyde l'amine. La sciure peut s'enflammer si la chaleur n'est pas dissipée rapidement.
-------------------	---

5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Protection en cas d'incendie	: Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA). Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
------------------------------	--

WEST SYSTEM® G/flex® 655 Part B Hardener

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêche la pénétration dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et/ou les eaux souterraines. Voir la section 12, Informations écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Ne pas absorber avec du papier, des chiffons ou d'autres matériaux combustibles.

Procédés de nettoyage : Déblayer la substance avec une pelle et la placer dans un conteneur de récupération. Ventiler la zone.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la section 8 pour des conseils supplémentaires sur l'équipement de protection, et la section 13 pour plus de conseils sur l'élimination.

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Lorsque mélangé à la résine époxyde, ce produit peut causer une réaction exothermique qui, en grandes quantités, est capable de générer une chaleur suffisante pour endommager ou enflammer les matériaux se trouvant à proximité et émettre des fumées et des vapeurs qui varient grandement en composition et en toxicité.

Mesures d'hygiène : Lessiver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans un endroit sec, frais et très bien ventilé. Protéger de l'humidité. Température de conservation : 40 °F (4 °C) – 90 °F (32 °C).

WEST SYSTEM® G/flex® 655 Part B Hardener

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	CAS#	Information sur les limites d'exposition
2-Propéniitrile, polymère avec 1,3-butadiène, 1-cyano-1-méthyl-4-oxo-4-[[2-(1-pipérazinyl)éthyl]amino]butyl-terminé	68683-29-4	Aucune donnée disponible
Non dangereux	Pas disponible	Aucune donnée disponible
Triéthylènetétramine	112-24-3	AIHA WEEL: 1 ppm ; 6 mg/ m3; Absorbed via skin
1,3-Benzènediméthanamine	1477-55-0	0.1 mg/m3 SKIN, Ceiling NIOSH; OSHA Z1A Remarks: potential for skin absorption
Phénol, 2,4,6-tris(diméthylamino)méthyl]-, produits de réaction avec la triéthylènetétramine	1101788-77-5	(Reference Triethylenetetramine, CAS# 112-24-3) AIHA WEEL: 1 ppm ; 6 mg/ m3; Absorbed via skin
Silice amorphe, fumée, sans cristaux	112945-52-5	Amorphous silica: OSHA PEL 6 mg/m3 Dust and PNOS: ACGIH 10mg/m3, TWA, Inhalable; 3 mg/m3, TWA, Respirable; OSHA PEL 15 mg/m3, TWA, total dust; 5 mg/m3, TWA, Respirable
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	Aucune donnée disponible
2-Pipérazin-1-yléthylamine	140-31-8	Aucune donnée disponible
Tétraéthylènepentamine	112-57-2	AIHA WEEL: 1 ppm ; 5 mg/ m3; SKIN, DSEN

8.2. Contrôles techniques appropriés

- Contrôles techniques appropriés : Aérer/ventiler les lieux pour maintenir l'exposition aux poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc, sous les limites permises. Prévoir des rince-œil et des douches accessibles facilement.
- Contrôle de l'exposition de l'environnement : Maintenir les niveaux sous les seuils de la protection environnementale de la communauté.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection des mains:
Porter des gants résistant aux produits chimiques. Néoprène. Gants en caoutchouc butyle. gants en nitrile-butyle. gants en caoutchouc naturel
Protection oculaire:
Porter des lunettes de protection (contre les poussières/les éclaboussures, correctement ajustées) ainsi qu'une protection faciale (écran facial).
Protection de la peau et du corps:
Porter un vêtement de protection approprié
Protection des voies respiratoires:
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

Autres informations:

Ne pas manger, fumer ou boire là où la substance est manipulée, traitée ou stockée. Se laver les mains minutieusement avant de manger ou de fumer. À manipuler selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide
Apparence : gel.

WEST SYSTEM® G/flex® 655 Part B Hardener

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Couleur	: Caramel
Odeur	: Aminé
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 10,96
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 300 °F (149 °C) Estimation basée sur des produits similaires.
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non inflammable.
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,99
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 19,587 mm ² /s
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en COV	: 7,6 g/l (0.06 lbs/gal)
Densité apparente	: 8,25 lb/gal (0.99 kg/L)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'entreposage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans les conditions normales d'utilisation. Une masse de plus de deux kilogrammes (une livre) du produit combiné à la résine époxyde entraînera une polymérisation irréversible accompagnée d'une importante accumulation de chaleur et de pression.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Matières incompatibles.

10.5. Matières incompatibles

Acides. Matières oxydantes. Composés halogénés.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Amines. Ammoniac. Acide nitrique. Nitrosamines.

WEST SYSTEM® G/flex® 655 Part B Hardener

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (voie orale) : Non classé
Toxicité aiguë (voie cutanée) : Non classé
Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé.

2-Propénitrile, polymère avec 1,3-butadiène, 1-cyano-1-méthyl-4-oxo-4-[[2-(1-pipérazinyl)éthyl]amino]butyl-terminé (68683-29-4)

DL50 orale rat	> 15400 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 3000 mg/kg

Triéthylènetétramine (112-24-3)

DL50 orale rat	1716 mg/kg
DL50 cutanée lapin	1465 mg/kg

1,3-Benzènediméthanamine (1477-55-0)

DL50 orale rat	980 mg/kg
DL50 cutanée lapin	≥ 2000 mg/kg
CL50 Inhalation	1.34 mg/l 4h mist / aerosol

Phénol, 2,4,6-tris[(diméthylamino)méthyl]-, produits de réaction avec la triéthylènetétramine (1101788-77-5)

DL50 orale rat	1716 mg/kg (Reference Triethylenetetramine)
DL50 cutanée lapin	1465 mg/kg

Silice amorphe, fumée, sans cristaux (112945-52-5)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg

2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol (90-72-2)

DL50 orale rat	2169 mg/kg
----------------	------------

2-Pipérazin-1-yléthylamine (140-31-8)

DL50 orale rat	2097 mg/kg
DL50 cutanée lapin	866 mg/kg

Tétraéthylènepentamine (112-57-2)

DL50 orale rat	2140 – 3990 mg/kg
DL50 cutanée lapin	660 – 1260 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.
pH: 10,96
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque des lésions oculaires graves.
pH: 10,96
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé

Silice amorphe, fumée, sans cristaux (112945-52-5)

Groupe IARC	3 - Inclassable
-------------	-----------------

Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Silice amorphe, fumée, sans cristaux (112945-52-5)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.
--	---------------------------------------

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé
Danger par aspiration : Non classé

WEST SYSTEM® G/flex® 655 Part B Hardener

Viscosité, cinématique	19,587 mm ² /s
------------------------	---------------------------

Symptômes/effets après inhalation : Peut irriter les voies respiratoires.

WEST SYSTEM® G/flex® 655 Part B Hardener

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Symptômes/effets après contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des œdèmes, une délipidation, des dessèchements et une gerçure de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.
Autres informations	: Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Triéthylènetétramine (112-24-3)	
CL50 - Poisson [1]	570 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Poecilia reticulata [semi-static])
CE50 - Crustacés [1]	31,1 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)
CL50 - Poisson [2]	495 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas)
1,3-Benzènediméthanimine (1477-55-0)	
CL50 - Poisson [1]	87,6 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oryzias latipes [semi-static])
CE50 - Crustacés [1]	15,2 mg/l Missing Translation : Test organisms (species): Daphnia magna
LOEC (chronique)	15 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
NOEC (chronique)	4,7 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol (90-72-2)	
CL50 - Poisson [1]	> 100 mg/l Test organisms (species): Cyprinus carpio
CE50 - Crustacés [1]	> 100 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna
2-Pipérazin-1-yléthylamine (140-31-8)	
CL50 - Poisson [1]	1950 – 2460 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Pimephales promelas [flow-through])
CE50 - Crustacés [1]	32 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)
CL50 - Poisson [2]	> 1000 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Poecilia reticulata [semi-static])
Tétraéthylènepentamine (112-57-2)	
CL50 - Poisson [1]	420 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Poecilia reticulata [static])
CE50 - Crustacés [1]	24,1 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)

Nom chimique	CAS#	Informations sur la classification de l'écotoxicité
2-Propénitrile, polymère avec 1,3-butadiène, 1-cyano-1-méthyl-4-oxo-4-[[2-(1-pipérazinyl)éthyl]amino]butyl-terminé	68683-29-4	No data available
Non dangereux	Pas disponible	No data available
Triéthylènetétramine	112-24-3	Aquatic Chronic Cat. 3
1,3-Benzènediméthanimine	1477-55-0	Acute Aquatic Cat. 3; Chronic Aquatic Cat. 3
Phénol, 2,4,6-tris[(diméthylamino)méthyl]-, produits de réaction avec la triéthylènetétramine	1101788-77-5	(Reference Triethylenetetramine); Aquatic Chronic Cat. 3
Silice amorphe, fumée, sans cristaux	112945-52-5	No data available
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	Acute Aquatic 3; Chronic Aquatic Cat. 3
2-Pipérazin-1-yléthylamine	140-31-8	Acute Aquatic Cat. 3; Chronic Aquatic Cat. 3
Tétraéthylènepentamine	112-57-2	Aquatic Acute Cat. 2; Aquatic Chronic Cat. 2

12.2. Persistance et dégradabilité

WEST SYSTEM® G/flex® 655 Part B Hardener	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

WEST SYSTEM® G/flex® 655 Part B Hardener

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

12.3. Potentiel de bioaccumulation

WEST SYSTEM® G/flex® 655 Part B Hardener	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
Triéthylènetétramine (112-24-3)	
FBC - Poissons [1]	(no bioaccumulation expected)
Coefficient de partage n-octanol/eau	-1,4
2-Pipérazin-1-yléthylamine (140-31-8)	
FBC - Poissons [1]	(no bioaccumulation expected)
Coefficient de partage n-octanol/eau	-1,48
Tétraéthylènepentamine (112-57-2)	
FBC - Poissons [1]	(no bioaccumulation expected)
Coefficient de partage n-octanol/eau	< 1

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes les réglementations locales, régionales, provinciales et fédérales. Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Department of Transportation (DOT) et Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Conformément aux exigences de DOT/TMD

N° ONU (DOT/TMD) : Non réglementé
Désignation officielle pour le transport (DOT/TMD) : Non applicable
Désignation officielle pour le transport - Addition : Non applicable
Classe (DOT/TMD) : Non applicable
Groupe d'emballage (DOT/TMD) : Non applicable

Transport maritime

Conformément aux exigences de IMDG

N° ONU (IMDG) : Non réglementé
Désignation officielle pour le transport (IMDG) : Non applicable
Désignation officielle pour le transport - Addition : Non applicable
Classe (IMDG) : Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable
Numéro EmS (1) : Non applicable
Polluant marin : Non applicable

Transport par air

Conformément aux exigences de IATA

N° UN (IATA) : Non réglementé

WEST SYSTEM® G/flex® 655 Part B Hardener

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Désignation exacte d'expédition/Description (IATA)	: Non applicable
Désignation officielle pour le transport - Addition	: Non applicable
Classe (IATA)	: Non applicable
Groupe d'emballage (IATA)	: Non applicable
Polluant marin	: Non applicable

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations fédérales USA

Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis (ou en sont exclus)

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) (ou en sont exclus)

Phénol, 2,4,6-tris[(diméthylamino)méthyl]-, produits de réaction avec la triéthylènetétramine (1101788-77-5)

Listé dans la LES canadienne (Liste Extérieure des Substances)

15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.3. Réglementations des Etats - É-U

California Proposition 65 - Ce produit ne contient aucune substance reconnue par l'État de Californie pour provoquer des cancers, des dommages au niveau du développement et/ou de la reproduction

SECTION 16: Autres informations

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

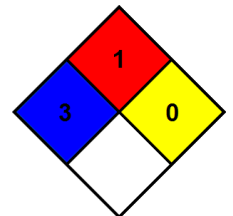
Date de révision	: 01/03/2022
Autres informations	: Aucun.
Préparé par	: Nexreg Compliance Inc. www.Nexreg.com



Textes complet des phrases H

Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1

Danger pour la santé NFPA	: 3 - Matériaux qui, dans des conditions d'urgence, peuvent causer des blessures graves ou permanentes.
Danger d'incendie NFPA	: 1 - Matériaux qui doivent être préchauffés avant qu'ils puissent prendre feu.
Réactivité NFPA	: 0 - Matériaux qui d'eux-mêmes sont normalement stables, même en cas de feu.



Notation de danger

WEST SYSTEM® G/flex® 655 Part B Hardener

Fiche de Données de Sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Santé	: 3 Danger sérieux - Probabilité de blessure grave à moins de prendre des mesures rapides et d'administrer un traitement médical
Inflammabilité	: 1 Danger léger - Produits devant être préchauffés pour s'enflammer. Comprend les liquides, solides et semi-solides ayant un point d'éclair supérieur à 200 °F. (Classe IIIB)
Physique	: 0 Danger minime - Produits normalement stables, même en cas d'incendie, et NE donnant PAS lieu à une réaction avec l'eau, une polymérisation, une décomposition, de la condensation, ou une réaction spontanée. Produits non explosifs.

Indications de changement:

Mise à jour de la FDS.

SDS HazCom 2012 - WHMIS 2015 (NexReg)

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.